Le Mag

HAUTE-CORRÈZE COMMUNAUTÉ

#15
printemps
2024

Le magazine de **votre** communauté de communes

En bref

300 euros d'aide au Bafa pour le jeunes de 16 à 25 ans

Plein cadre

Une année placée sous le signe de l'eau

Près de chez vous

Découvrez les objects sacrés de vos églises

À la Une

Et si on rendait le monde meilleur ?

www.hautecorrezecommunaute.fr

En bref 04

Découverte de métiers en réalité virtuelle
Aides à la rénovation de l'habitat
Aide Bafa : 300 euros pour les jeunes de 16 à 25 ans
Un nouveau tomographe à Ussel

Ils font bouger la Haute-Corrèze 06

Nos agriculteurs à l'honneur

Plein cadre 08

2024, année de l'eau

À la Une : l'économie sociale et solidaire 10

Et si on rendait le monde meilleur ?
Un ancrage fort et des projets émergents
La Fondation Jacques Chirac en Haute-Corrèze
Contribuer à un territoire préservé et responsable
Les défis de demain

L'interview 20

Baptiste Sandere, maraîcher à Neuvic

Près de chez vous 20

Sacrés trésors !

Destination Haute-Corrèze 22

Les objets identitaire de *Je suis Haute-Corrèze*

Contacts 23

En ce début d'année 2024, notre magazine choisit de placer sous les projecteurs un sujet à la fois crucial et inspirant : l'économie sociale et solidaire (ESS) sur notre territoire. Alors que nous naviguons dans une époque de changements rapides et de défis environnementaux, l'ESS se présente comme une boussole pour guider nos sociétés vers un avenir plus durable et inclusif.

En mettant en lumière l'économie sociale et solidaire sur notre territoire, nous espérons non seulement vous inspirer, mais aussi encourager une réflexion plus profonde sur la manière dont nous pouvons tous contribuer à un avenir plus juste et solidaire.

Nous avons également choisi de mettre en valeur l'eau à travers des images qui montrent son importance. Ces images nous rappellent que l'eau est plus qu'une ressource ; elle est une source de vie, d'inspiration et de connexion entre nous tous.

Bonne lecture et excellente année 2024, placée sous le signe de l'eau et de la solidarité.

Pierre Chevalier
président de
Haute-Corrèze Communauté

Le Mag HAUTE-CORRÈZE COMMUNAUTÉ

Direction

23 parc d'activité
du Bois Saint Michel
19200 Ussel
T. 05 55 95 35 38
contact
@hautecorreze
communaute.fr

Directeur
de la publication
Pierre Chevalier

Directrice générale
des services
Célia Escurat

Rédaction

Directrice
de la communication
Cindy Prieto

Rédacteurs
Sophie Bonnelie
Mehdi Chatti
Sandrine Di Fruscia
Louis Dupron
Estelle Fayolle

Administration

Création graphique
Maquette
Julien Trezeux

Impression
Maugein Imprimeurs
Tirage de ce numéro :
16 817 exemplaires

PEFC
10-31-3162

Distribution
Mediapost

Crédit photo
Adobe Stock
Haute-Corrèze
Communauté
Tourisme Haute-
Corrèze
Freepik

Dépôt légal
à parution
ISSN 2679-7046

Casques "Métiers 360"

Découverte de métiers en réalité virtuelle

Depuis le début de l'année, Haute-Corrèze Communauté s'est dotée de six casques de réalité virtuelle dédiés à la découverte de métiers.

Cet objet ne permet pas d'explorer les fonds sous-marins, mais de faire une plongée découverte de différents métiers. Cette immersion à 360° est rendue possible grâce des techniques d'*immersive learning* (réalité virtuelle) et une application mobile (*webapp*).

La solution propose un large catalogue d'expériences immersives. Une fois dotés du casque, les collégiens et lycéens peuvent découvrir des métiers afin de préparer leur orientation professionnelle (et donc scolaire). Il existe plusieurs catégories qui regroupent, à l'heure actuelle, plus de 200 métiers dans 75 environnements différents, mais le catalogue s'enrichit chaque mois (commerce, développement durable, BTP, informatique, services à la personne, social et médico-social...). Les filières sont classées par "envies" : bâtir un monde plus durable, exercer en plein air, prendre soin, régaler, rendre service aux autres, travailler le vivant... Autant de portes d'entrées pour élargir l'horizon des possibles pour les jeunes.

Une classe du collège Voltaire découvre des métiers dans des filières porteuses d'emploi sur le territoire

Des sessions sont prévues dans les collèges et lycées, dans les points info jeunesse et les centres préados, ainsi qu'auprès des jeunes suivis par la Mission locale. L'objectif : les aider à trouver la voie de leur épanouissement et leur permettre de connaître les métiers qui recrutent sur le territoire.

Romuald Porte, conseiller numérique, se tient à votre disposition pour mettre en place des animations auprès de vos publics et usagers.

Contact : Romuald Porte, conseiller numérique
Tél. : 06 33 83 27 62
Mail : rporte@hautecorrezecommunaute.fr

Aides à la rénovation de l'habitat

Vous envisagez de rénover votre logement pour :
- gagner en confort thermique (hiver / été)
- faire des économies d'énergie
- l'adapter à votre situation (handicap, perte d'autonomie)

De multiples aides existent pour contribuer à financer vos travaux. Toutefois, il est parfois difficile de savoir comment faire et par où commencer. Une personne est là pour vous guider : **votre conseiller France Rénov**. Il étudiera avec vous votre projet en fonction de vos besoins et de votre situation. Ses conseils sont gratuits, n'hésitez pas à le contacter pour faire avancer votre projet en toute sérénité.

France Rénov'
Le service public pour mieux rénover mon habitat

Contact : Fabrice Mavier (CPIE corrèze)
conseiller en rénovation énergétique
Pôléco, 8 avenue Carnot 19200 Ussel
Tél. : 05 55 20 88 96
Mail : renov.energie@cpiecorreze.com

Coup de pouce Bafa

300 euros d'aide pour les jeunes du territoire

Haute-Corrèze Communauté accompagne les jeunes de 16 à 25 ans qui souhaitent passer le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa).

Le Bafa permet d'encadrer des enfants et des adolescents, à titre non professionnel et de façon occasionnelle dans des accueils collectifs de mineurs.

Pour obtenir le diplôme du Bafa, chaque candidat doit suivre deux sessions de formation théorique et un stage pratique qui se déroulent obligatoirement dans l'ordre suivant :

- une session de formation générale pour acquérir les notions de bases des fonctions d'animation (8 jours minimum)
- un stage pratique pour la mise en œuvre des acquis et l'expérimentation (14 jours minimum)
- une session d'approfondissement (6 jours minimum) ou de qualification (8 jours minimum) pour approfondir, compléter, analyser les acquis et les besoins de formation

Haute-Corrèze Communauté versera 150 € par session de formation à tout jeune du territoire âgé de 16 à 25 ans (sur justification de participation, soit 2 versements de 150 € pour un montant maxi de 300 €)

Équipement médical

Un tomographe au centre hospitalier

À l'été 2023, le centre hospitalier de Haute-Corrèze s'est équipé d'un tomographe grâce à la mobilisation des Rotary Clubs d'Ussel et d'Égletons - plateau de Millevaches.

Le centre hospitalier de Haute-Corrèze dispose d'un nouvel équipement de radiologie bucco-dentaire particulièrement performant : un appareil de radiologie permettant de réaliser des panoramiques des dents et de la mâchoire des patients.

Facilitant le quotidien professionnel des soignants, un tomographe est un mini-scanner dentaire permettant d'effectuer une radio de toute la mâchoire en un seul cliché, en 3 dimensions (3D). Cet appareil réduit considérablement l'exposition aux radiations et renforce la sécurité des patients. Pour l'ensemble du corps médical du centre hospitalier, l'accès aux soins bucco-dentaires est un véritable enjeu de santé publique sur le territoire de la Haute-Corrèze. C'est également un équipement moderne adapté aux publics vulnérables tels que les personnes à mobilité réduite et en situation de handicap.

Les acteurs du territoire soutenus par Haute-Corrèze Communauté

Ils font bouger la Haute-Corrèze

Exploitation agricole à Saint-Victour

Élevage de vaches limousines

Associé à son père depuis 2008, Sylvain Escourolle a pris en charge la gestion de l'exploitation familiale au début du printemps 2023.

Depuis près de 16 ans, Sylvain Escourolle se consacre à l'élevage bovin : *"J'élève 100 vaches limousines qui sont inscrites au Herd-Book, je produis du broutard, du reproducteur et de la vache de réforme"*. Il cultive également une quinzaine d'hectares de céréales et six hectares de maïs autoconsommés. À la suite d'un échange avec son fournisseur, Sylvain Escourolle a appris que Haute-Corrèze Communauté attribuait des subventions pour l'achat d'équipements agricoles : *"J'ai fait la demande et on m'a accordé une subvention pour l'achat d'un détecteur de vêlages"*. Ce dispositif, comme son nom l'indique, permet de signaler les naissances imminentes des veaux : *"Je reçois un appel pour m'avertir en temps réel du début du vêlage et je reçois également un SMS m'indiquant quelle vache est en train de vêler"*. Ce détecteur s'est ainsi révélé essentiel au quotidien : *"C'est un confort de travail et cela limite les efforts physiques de la vache lors des mises bas"*. Cette initiative lui a permis d'améliorer sa qualité de vie au travail tout en veillant au bien-être de ses animaux, une priorité essentielle dans sa démarche d'agriculture raisonnée.

EARL Élevage Escourolle Sylvain
Saint-Victour, 19200

Exploitation agricole à Maussac

Élevage porcin naisseur

Cynthia Zbawicki a racheté en septembre 2023 une ferme spécialisée dans la production de porcelets.

Après avoir travaillé au sein d'un groupement d'employeurs comprenant trois exploitations agricoles, Cynthia Zbawicki a saisi l'occasion de reprendre l'une d'entre elles lors du départ à la retraite de son propriétaire : *"Le bâtiment était bien entretenu, fonctionnel et conforme aux normes en vigueur"*. Cette jeune agricultrice est éleveuse-naisseuse en porc : *"C'est uniquement de la production de porcelets, j'ai actuellement 110 truies et les porcelets sont élevés jusqu'à 28 jours avant d'être sevrés puis vendus et envoyés à l'engraissement dans une ferme locale à Domps"*.

Au-delà du respect des normes en vigueur, la ferme s'inscrit dans la démarche de qualité Jambon de Bayonne : *"C'est un label impliquant des critères stricts en matière de bien-être animal et de traçabilité"*. Pour renforcer cette dynamique et améliorer son quotidien, Cynthia Zbawicki a obtenu des subventions par Haute-Corrèze Communauté : *"J'ai reçu des aides pour l'acquisition de caméras de surveillance des truies, de barres de pesée connectées, un échographe portable, ainsi que d'un logiciel de gestion d'élevage spécialisé"*.

La priorité de Cynthia Zbawicki demeure dans la qualité de la production et son engagement continu envers le bien-être des porcs élevés sur son exploitation.

Exploitation agricole à Lamazière-Basse

Élevage bovin naisseur-engraisseur

Depuis le départ en retraite de son père en décembre 2023 et en attendant l'installation de son frère, Julien Combezou gère la ferme familiale.

L'exploitation de vaches limousines s'étend sur 260 hectares de terres. Tous les animaux sont engraissés sur place : *"Nous avons 150 vaches mères et nous sommes autonomes pour leur alimentation puisque nous cultivons 30 hectares de maïs et 45 hectares de céréales"*.

Disposant de quatre bâtiments, Julien Combezou a été aidé par Haute-Corrèze Communauté pour l'achat de trois caméras. Contrairement à d'autres exploitations, ces caméras ne sont pas destinées à surveiller les vêlages mais pour planifier l'insémination artificielle : *"Nous vérifions si les vaches sont en chaleur sans les perturber par notre présence"*. Cette technologie s'est avérée être une amélioration quotidienne significative : *"Auparavant, nous devions nous rendre auprès des animaux matin, midi et soir. Désormais, depuis ma résidence, je peux surveiller l'ensemble de l'exploitation, c'est un avantage considérable en termes de temps et d'efficacité"*.

En outre, la surveillance du troupeau n'est pas son unique préoccupation : *"Nous pratiquons également le dressage et cette année notre génisse Salopette a été sélectionnée pour participer au salon international de l'agriculture"*. Ainsi la ferme familiale prend résolument une orientation moderne tout en préservant des valeurs ancrées dans le respect des animaux et de la terre.

GAEC Combezou
Lamazière-Basse, 19160

Exploitation agricole à Meymac

Élevage bovin de race Aubrac

En 2010, Thibaut Chauzeix reprend une ferme de 140 hectares de terres et y construit un bâtiment d'élevage.

Animé par la passion des races bovines, Thibault Chauzeix élève un troupeau de race Aubrac sur sa propriété : *"Je privilégie cette race en raison de sa robustesse et de son adaptation au territoire, mais ma passion des races de montagne me pousse à diversifier mon troupeau"*.

L'exploitation compte 85 vêlages chaque année et se concentre principalement sur la production de broutards légers et lourds. À l'image des autres éleveurs, il est confronté à la même problématique concernant les vêlages : *"Une année, alors que j'avais des pertes pendant les vêlages, j'ai contacté un ami qui m'a informé des aides de la communauté de communes pour l'achat de détecteurs de vêlages"*.

Thibaut Chauzeix a déposé son dossier au pôle économique et une subvention lui a été attribuée : *"Ça change la vie. Je ne viens qu'une fois lors d'un vêlage car le détecteur m'alerte au bon moment. Pour moi, c'est devenu indispensable !"*.

Afin d'accroître l'espace disponible, il envisage la construction d'un nouveau bâtiment équipé de panneaux solaires. Il se positionne non seulement comme un éleveur passionné et pragmatique, mais aussi comme un acteur conscient des enjeux actuels.

EARL du Saut Sali
Meymac, 19250

Plein cadre

2024 année de l'eau

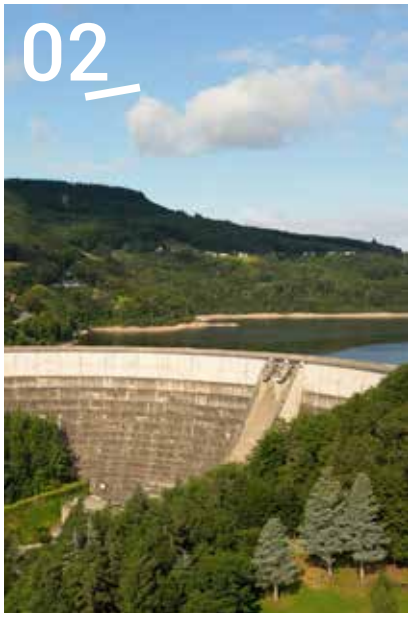

Tourisme Haute-Corrèze

Tourisme Haute-Corrèze

01 **Vecteur d'attractivité**
Rivières, la Méouzette et le Vianon

02 **Production d'hydroélectricité**
Barrage de Bort-les-Orgues

03 **Abreuvement pour le bétail**
Le Bouchaud, affluent du Vianon à Saint-Angel

04 **Baignades**
Plan d'eau des chaux à Sornac

05 **Sports nautiques**
Canoë sur la Diège à Ussel

06 **Alimentation en eau potable**
Prise d'eau en bordure de la Diège à Ussel

SOCIALE
SOLIDAIRE

Économie sociale et solidaire

Et si on rendait le monde meilleur ?

Imaginez un monde dans lequel les entreprises seraient là, non seulement pour faire des affaires, mais aussi pour aider les autres, favoriser la coopération et rendre le monde meilleur... Cela vous paraît utopique ? Et pourtant, c'est le cœur de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Tour d'horizon de cette alternative à l'économie traditionnelle. Elle trouve un écho dans les préoccupations des Français et des hauts Corréziens.

Un peu d'histoire...

L'économie sociale et solidaire est née au 19è siècle, avec l'essor de l'industrialisation et les premières formes de capitalisme. Des mouvements de solidarité et de coopération germent au sein des populations défavorisées. Leur objectif est de faire face aux conditions de travail déplorables, aux inégalités croissantes et à l'absence de protection sociale. Une idée naît : et si on regardait les choses autrement ? Et si, au lieu de chercher à satisfaire les intérêt de quelques-uns, on tentait de répondre aux besoins de tous ?

C'est ainsi que les statuts des coopératives et des mutuelles voient le jour à la fin du 19è siècle, suivis des associations en 1901. Pendant longtemps, l'économie sociale a regroupé ces trois statuts, majoritairement spécialisées dans la protection sociale, l'assurance, les banques, l'action sociale, l'éducation populaire, le sport, la culture, l'agriculture...

L'humain au coeur du modèle

Ce n'est qu'à partir de 2014 pour qu'une loi pose une définition de l'économie sociale et solidaire : "l'*économie sociale et solidaire est un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine*".

Dès lors, quatre conditions sont nécessaires pour relever du champ de l'économie sociale et solidaire :

- gestion démocratique (1 personne = 1 voix)
- utilité sociale ou collective
- finalité autre que le seul profit financier
- bénéfices répartis en majorité pour le maintien ou au développement de l'activité (les réserves obligatoires ne pouvant pas être redistribuées)

Ensemble, ces principes définissent un modèle économique alternatif. Il place l'humain au cœur de ses préoccupations et offre une réponse cohérente aux défis sociaux, économiques et environnementaux contemporains.

La Haute-Corrèze, terre sociale et solidaire

Localement, l'économie sociale et solidaire occupe une part importante : 12.8 % des structures implantées sur Haute-Corrèze Communauté relèvent de l'ESS. Cela représente 2 535 emplois, soit 1 salarié sur 5. Ces établissements agissent en majorité dans le domaine de l'action sociale et des assurances (cf. plus de détails en page 12).

Le soutien à l'économie et aux entreprises du territoire est un enjeu fort pour les élus de Haute-Corrèze Communauté. Un diagnostic territorial a été réalisé afin de mieux connaître les acteurs de l'ESS (cf. page 13 à 15), mais aussi de dresser un plan d'actions concrètes pour accompagner leur essor (cf. pages 16 et 17). Cette démarche a mobilisé une quarantaine de structures porteuses de valeurs de solidarité, d'inclusion, et de durabilité, dans la continuité du projet de territoire.

Une étude pour dresser un plan d'actions

Un ancrage fort et des projets émergents

Karl Courgnaud est animateur territorial à la CRESS Nouvelle-Aquitaine. Il a accompagné la collectivité dans le diagnostic mené sur son territoire. Il revient sur les particularités de Haute-Corrèze Communauté qui ont été mises en lumière par cette étude.

La démarche lancée fait-elle figure d'exception ?
Oui, en quelque sorte ! En 2022, Haute-Corrèze Communauté était la première communauté de communes limousine à mener une démarche de diagnostic et d'animation des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS). Cette étude a permis de créer des espaces de rencontre entre les acteurs du secteur. Avoir un cadre connu et partagé par tous est important pour développer l'ESS dans les années à venir.

Que représente l'ESS dans l'économie locale ?
Sur le territoire de la communauté de communes, c'est un emploi privé sur trois qui est porté par une structure de l'ESS et un sur cinq public et privé confondu. C'est assez remarquable ! Haute-Corrèze Communauté est l'un des territoires de Nouvelle-Aquitaine où l'ESS pèse le plus dans l'économie locale. C'est aussi la 2e intercommunalité de Corrèze en nombre d'emplois ESS, après le bassin de Brive.

Qui sont les entreprises de l'ESS sur notre territoire ?
La fondation Jacques Chirac, le centre hospitalier du pays d'Eygurande et la coopérative forestière bois limousin (CFBL) regroupent plus de la moitié des emplois locaux de l'ESS. Ce sont des acteurs majeurs en termes d'emploi et de services. Il y a également plusieurs ressourceries, des tiers-lieux, des services d'aide et de maintien à domicile, une offre de loisirs importante, des chantiers d'insertion, etc. Tout cela compte dans la vie quotidienne en milieu rural. C'est même vital !

Quel est le secteur de l'ESS le plus représenté ?
Au niveau régional, ce sont les secteurs des "arts et spectacle" et des "sports et loisirs". Sur Haute-Corrèze Communauté, ce sont les secteurs de l'action sociale et de la santé humaine qui arrivent en tête. Quatre salariés de l'ESS sur cinq travaillent dans l'un de ces secteurs.

Comment expliquer la forte densité de structures ESS au nord du territoire ?
C'est lié à l'histoire du plateau de Millevaches qui a vu naître de nombreux projets collectifs. Dans des zones rurales peu peuplées, le développement économique est plus faible. Les citoyens se rassemblent pour créer des solutions alternatives.

Qu'est-ce que l'ESS peut apporter à l'économie ?
Certains modèles sont très inspirants car ils permettent de développer des choses collectivement, de mutualiser. Les coopératives par exemple sont des modèles ESS, mais peuvent être réinvestis par les entreprises privées.

Une étude pour mieux connaître l'ESS sur notre territoire

L'objectif était de mieux connaitre les acteurs pour pouvoir mieux les soutenir.
L'étude concerne uniquement les établissements employeurs.

Quelle méthode pour réaliser cette étude ?
- Environ 40 structures mobilisées sur le territoire
- 14 entretiens réalisés avec les structures
- 2 séminaires d'intelligence collective organisés
- des temps de sensibilisation pour les élus et techniciens
- 2 rencontres "ESSPRESSO" pour les structures ESS

Portrait de l'économie sociale et solidaire sur le territoire

2481 emplois

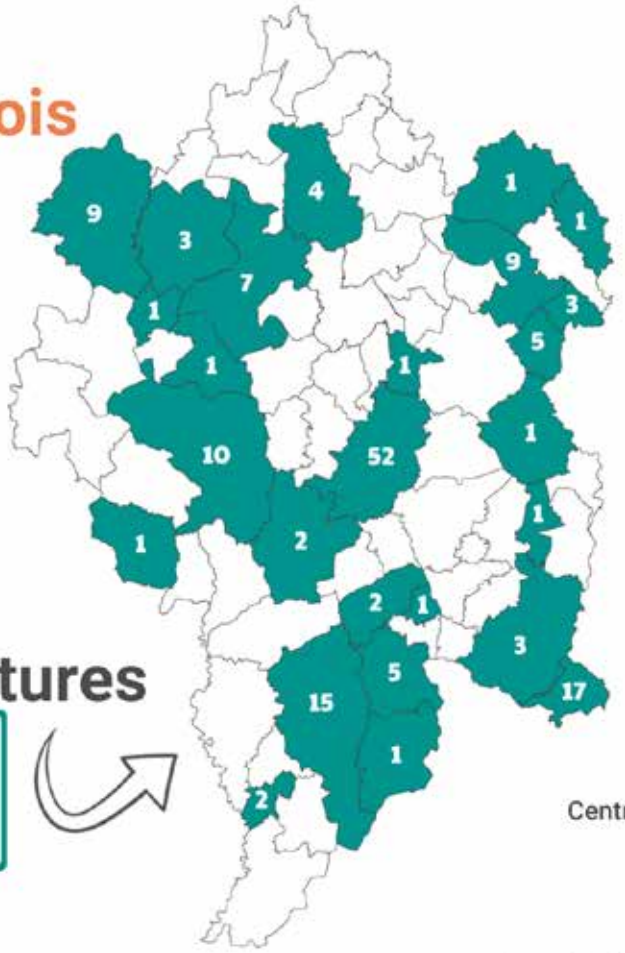

1 emploi sur 5

158 structures

3 employeurs majeurs
(nombre de salariés)

Fondation J.Chirac — 850

Centre hospitalier Eygurande — 500

Coopérative Forestière Bois Limousin — 250

Répartition des emplois selon le secteur d'activité

- action sociale 61%
- activités financières et assurances 6,7%
- arts spectacles sports et loisirs 1,1%
- services divers 3,8%
- santé humaine 19,3%
- agriculture industrie construction 2,4%
- enseignement 3,8%
- non classés 2%

Premier employeur dans le secteur médico-social

La Fondation Jacques Chirac : une histoire locale

La Fondation Jacques Chirac, premier employeur dans le domaine médico-social en Haute-Corrèze, est le reflet d'une coopération certaine dans le domaine de l'économie sociale et solidaire. Retour sur la création de cette fondation et de ses missions.

L'origine de la Fondation

Dans les années 1960, Jacques Chirac, alors jeune député, est frappé par la situation difficile des enfants handicapés placés à Paris dans des institutions inadaptées. En arrivant en Haute-Corrèze en 1967, il voit dans cette région rurale un potentiel pour aider ces enfants. Avec le soutien des maires locaux et des autorités, Jacques Chirac crée des centres d'accueil à Peyrelevade en 1970 et à Bort-les-Orgues en 1972.

Il se rend régulièrement dans ces centres et se rend compte de l'ampleur du problème. Son engagement dépasse alors le cadre politique pour devenir une véritable passion. Il fonde l'**Association des Centres Educatifs de Haute-Corrèze** et ouvre d'autres centres pour enfants en 1974, suivis d'établissements pour adultes conformément à la loi de 1975 sur les institutions sociales et médico-sociales.

En 1997, l'association est reconnue d'utilité publique, puis transformée en fondation en 2006.

La Fondation aujourd'hui

Aujourd'hui, la Fondation Jacques Chirac gère quarante établissements et services, accueillant environ 1 300 personnes porteuses d'un handicap mental. Elle emploie 850 employés qui exercent 25 métiers différents au sein des établissements.

La Fondation Jacques Chirac a pour but :
- d'accueillir, d'éduquer, de rééduquer, de former, d'insérer ou de réinsérer, d'accompagner leur vie durant et jusqu'à leur mort si nécessaire, les personnes handicapées mentales, handicapées physiques ou atteintes de polyhandicaps graves ainsi que les personnes socialement inadaptées qui font appel à ses services
- de répondre de façon plus générale à tous les besoins des personnes les plus défavorisées et les plus handicapées quel que soit leur âge ou leur sexe
- de favoriser plus particulièrement par l'art thérapie le progrès et le bien-être des personnes handicapées
- de favoriser la recherche sur les modes d'accompagnements des personnes handicapées.

Françoise Béziat, présidente de la Fondation Jacques Chirac

Notre Fondation est construite sur le concept d'économie sociale et solidaire avec un fonctionnement interne et des activités fondés sur le principe de solidarité et d'utilité sociale.

Ses modes de gestion sont démocratiques et participatifs, l'utilisation de ses ressources et de ses bénéfices est strictement encadrée : les résultats sont réinvestis dans son objet social. Elle participe au service public en faveur des personnes handicapées sous le contrôle des autorités publiques.

Agir dans l'intérêt collectif

Contribuer à un territoire préservé et responsable

Un des principes majeurs de l'économie sociale et solidaire réside dans l'intérêt collectif du projet. Plusieurs structures présentes sur notre territoire y répondent, en plaçant la préservation de l'environnement et des ressources au cœur de leur activité.

La Maison de l'eau et de la pêche de Corrèze

Créée à Neuvic en 1995, la MEP 19 relève de l'économie sociale et solidaire à plus d'un titre. Il s'agit d'une association loi 1901 dont la gouvernance est assurée par un ensemble d'acteurs impliqués dans les missions de la structure (fédérations de pêche et de chasse, CPIE, université, collèges, EDF...).

Elle a pour objectifs de produire et partager la connaissance sur les rivières, étangs et lacs du territoire. Elle assure des missions d'expertise, inventaire piscicole et suivi scientifique pour des prestataires publics ou privés. Ainsi lors de la vidange du barrage de Marèges en 2016, les techniciens ont suivi l'opération 24h/24 pendant plusieurs jours afin de limiter les risques sur le plan environnemental. Ils sont également sollicités lors des phases d'hydrocurage en période de crues, lors de suivis de sècheresse... Les données recueillies permettent de contribuer à la connaissance des milieux aquatiques de Corrèze et départements limitrophes. La MEP 19 assure également des formations à l'inventaire piscicole et délivre des habilitations à la pêche électrique dans toute la France. Enfin, elle sensibilise la population locale à la connaissance et à la protection des milieux, l'animateur de l'association intervient auprès de 1 500 à 2 000 scolaires par an.

Pour remplir ces missions, la MEP 19 compte quatre personnes en CDI, des emplois non délocalisables car directement liés au territoire. Durant l'été, un à deux chargés de mission viennent renforcer l'équipe. En projet : recruter un nouvel animateur en Haute-Corrèze, afin de répondre aux sollicitations des scolaires.

Connaître, sensibiliser et protéger notre plus précieux bien commun contribue à réaliser des économies à long terme car des milieux aquatiques en bon état permettent tous les usages : agriculture, pêche, baignade et surtout une eau potable moins chère.

Collaboration de la MEP19 et Haute-Corrèze Communauté sur un inventaire piscicole à Neuvic

Les ressourceries du territoire

Afin de limiter notre impact sur l'environnement, nous pouvons choisir de consommer autrement en achetant des objets de seconde main. C'est ce que nous proposent les trois ressourceries présentes sur le territoire. *Entraide du Plateau* à Peyrelevade, *Le Carroussel* à Ussel et *ÉCO-TRIouzoune* à Neuvic et Meymac. On peut rajouter *Terre d'Éco* basée à Antignac fréquenté par les habitants du plateau Bortois. Ces structures sont des acteurs majeurs du réemploi. Elles collectent des vêtements et objets du quotidien pour leur redonner vie et les vendre à des tarifs accessibles au plus grand nombre dans leurs boutiques respectives.

De statut associatif, elles fonctionnent grâce à l'implication d'une centaine de bénévoles et emploient 22 salariés. Elles ne sont pas tournées vers le profit et partagent des valeurs telles que la solidarité, l'entraide, l'écologie. Elles proposent aussi des rencontres et ateliers favorisant le lien social, comme *La maison d'à côté* à Neuvic qui ouvrira bientôt un *repair cafe* (atelier réparation) d'équipements électriques et électroniques.

Perspectives

Les défis de demain

Identifiés avec les acteurs qui ont participé à l'étude menée en 2022, 6 défis majeurs seront à relever dans les années à venir par les structures de l'ESS. Les pistes d'action présentées ici serviront de base à une politique locale de soutien à l'ESS.

"Le soutien à l'économie et aux entreprises du territoire est un enjeu fort pour les élus de Haute-Corrèze Communauté. Nous avons souhaité nous doter d'un diagnostic territorial afin de connaître les acteurs et soutenir l'ESS sur le territoire. La collectivité peut être le levier pour développer durablement une politique locale d'ESS. Une quarantaine d'acteurs se sont mobilisés autour de cette démarche. Leur implication a permis d'identifier les enjeux auxquels les structures ESS seront confrontées dans les années à venir.

Parmi les enjeux identifiés ressort un besoin de coordination et de création de lien entre les porteurs de projets ESS, mais aussi un besoin de reconnaissance via les aides locales. Nous allons en tenir compte dans la réécriture de notre règlement des aides économiques afin d'inciter l'émergence de nouveaux projets et d'accompagner la dynamique de création en cours sur le territoire."

Christophe Arfeuillère, vice-président en charge du développement économique.

Défi n°1 : Sécuriser les modèles économiques et la trésorerie

Développer les aides communautaires en faveur de l'ESS et de l'émergence de nouveaux projets.

Accompagner les structures et soutenir les dispositifs d'accompagnement existants.

Sensibiliser à la diversification des sources de financements et faciliter l'accès à l'information financière.

Défi n°2 : réaliser la transition énergétique, écologique et numérique

Accompagner les structures ESS dans la réduction de leur consommation énergétique, de leurs déchets et vers une meilleure gestion de leur ressource en eau.

Améliorer la visibilité numérique, faciliter la transformation numérique dans les usages internes, favoriser la mutualisation.

Défi n°3 : renforcer les fonctions support des structures

Recenser les besoins des structures en professionnels et métiers support, en services et en prestations.

Répertorier les partenaires supports.

Défi n°4 : améliorer la visibilité des structures et actions

Identifier les structures ESS du territoire.

Valoriser leurs actions et leurs plus-values sociétales.

Défi n°5 : développer la couverture territoriale et diversifier les offres de services

Féderer les acteurs de l'ESS autour du projet de territoire.

Créer et animer des espaces d'échange et de rencontre entre acteurs.

Utiliser le levier de la commande publique.

Défi n°6 : soutenir la création de projets ESS

Agir sur la création d'activité par les jeunes actifs et sur la transmission/reprise des entreprises par les salariés.

Sécuriser et soutenir l'entrepreneuriat individuel.

"L'ESS est un acteur clé de nos territoires et de notre économie, avec des valeurs de solidarité, d'inclusion, et de durabilité. Nous possédons un ensemble d'établissements employeurs qui participent à la vitalité économique du territoire. Certaines de ces structures répondent à de vrais besoins de la population en apportant des services à destination des personnes âgées et du handicap.

Au sein de Haute-Corrèze Communauté, nous soutenons depuis plusieurs années les structures d'insertion. Le diagnostic a permis de les mettre en valeur et permettra de continuer à les soutenir et à mieux les accompagner. Nous espérons que cet engagement en faveur de l'ESS contribuera à inspirer beaucoup d'autres territoires et permettra ainsi à l'ESS de jouer un rôle clé dans la création d'une économie locale plus équilibrée, solidaire et durable."

Pascal Montigny,
vice-président en charge
de la santé et de la solidarité

Le saviez-vous ?

Les rencontres "ESSPRESSO" organisées par la CRESS Nouvelle-Aquitaine sont des rendez-vous d'affaires de type *speed-meeting*. Une entreprise de l'ESS peut y rencontrer une collectivité, une entreprise classique ou une autre entreprise de l'ESS.

C'est l'endroit idéal pour développer son réseau, se faire connaître ou chercher des partenariats !

Contact : CRESS Nouvelle-Aquitaine, antenne de Limoges : 05 55 79 84 83

Baptiste Sandere, maraîcher à Neuvic

Baptiste Sandere, maraîcher, est revenu sur ses terres familiales aux côtés de sa compagne Manon Guinard et a lancé sa micro-ferme Papillon & Co à Neuvic en 2022. Il nous raconte son expérience riche et inspirante.

Pouvez-vous nous parler de votre parcours en tant que maraîcher ? Comment êtes-vous arrivé à exercer cette profession ?

J'étais étudiant danseur-chorégraphe durant quatre ans à Rotterdam aux Pays-Bas, et je me suis installé à Tel Aviv. J'ai apprécié le milieu artistique et engagé qui y est très présent. Cela m'a stimulé et m'a beaucoup apporté. Je me suis également consacré à des études en médecine chinoise et en shiatsu, et tout doucement j'en suis arrivé à la pratique de maraîchage.

Après quinze années passées à l'étranger, j'ai choisi de m'installer en Haute-Corrèze, à Bouzabias à côté de Neuvic. C'était ma maison de vacances, quand j'étais plus jeune, je passais toutes mes vacances ici. À vrai dire, j'ai une connexion très forte avec ce lieu. Nous avons récupéré notre premier champ en novembre 2021 et après une formation d'un an avec l'association pour le développement de l'emploi agricole et rural, je me suis lancé professionnellement dans le maraîchage.

Quels types de cultures cultivez-vous sur votre exploitation ?

Pour nous lancer, nous avons fait une demande à la dotation jeunes agriculteurs (DJA) qui nous a permis de démarrer nos premières cultures. C'est un dossier assez lourd pour lequel nous avons dû projeter notre plan d'entreprise sur quatre ans, aux légumes près.

Notre exploitation intérieure mesure 1500 m² de serre dont une serre à plants de 150 m². En extérieur, nous avons 4 500 m² en plein champ, ce qui représente la taille maximale pour une micro-ferme, modèle inspiré par Jean-Martin Fortier. Nous ne travaillons pas le sol avec des machines. Le plus important pour nous est de minimiser la trace de l'homme sur la nature. Nous cultivons 30 à 35 variétés de légumes de manière non simultanée pour respecter le cycle des saisons. À titre d'exemple, nous proposons douze variétés de tomates, des carottes, des salades, des betteraves, des aubergines, des patates, etc. À son origine, le modèle primeur, c'est le maraîcher qui fait ses légumes et qui les vend très frais avec des qualités nutritives excellentes.

Quelles sont les méthodes de culture que vous privilégiez ? Utilisez-vous des pratiques agricoles biologiques, conventionnelles ou d'autres méthodes spécifiques ?

Nous travaillons nos légumes par block (= jardin) : nous en avons 7

en extérieur et 6 en intérieur sur 25 mètres de long. Nous portons nos cultures de légumes à travers le label bio, mais nous essayons aussi d'avoir une approche agronomique que l'on appelle du "maraîchage en sol vivant". Cela nécessite d'avoir un impact minimum sur les sols pour ne pas détruire leurs écosystèmes afin de leur permettre de se regénérer. En maraîchage, il faut surtout de l'humain. La question qu'il faut absolument se poser selon moi, c'est : est-ce qu'on peut avoir un impact qui s'inscrive dans le cycle de régénération de l'environnement ? Si l'environnement est capable d'intégrer et de s'adapter, c'est gagnant.

Comment gérez-vous la rotation des cultures pour maintenir la santé de vos sols ? Quelles sont vos méthodes de gestion de l'eau et de l'irrigation ?

Il faut savoir que la permaculture, qui est très répandue depuis quelques années, n'est pas une méthode qu'il faut appliquer, mais une philosophie. C'est un courant de penser sur la gestion de l'eau, des espaces... Le concept est génial, mais il ne faut pas cristal liser le sujet.

Nous sommes particulièrement fiers de notre gestion de l'eau. Nous avons choisi d'investir dans le schéma de récupération d'eau de pluie vers une cuve de 250 m³. En cas de besoin, notamment pendant les périodes de sécheresse et de canicule, nous avons mis en place un système de forage en support. Grâce à ce système, nous récupérons près de 1400 m3 d'eau.

Comment commercialisez-vous vos produits ?

Notre exploitation est ouverte au public, sur réservation. Tout le monde peut venir voir comment sont cultivés nos légumes, en toute transparence, ce qui est primodial. Nous avons plusieurs points de vente. Les plus importants d'entre eux sont le marché à Ussel le samedi matin et le magasin Bioshop. Nous sommes aussi présents au marché à Neuvic. Les restaurants locaux, comme Le Maury à Liginiac, font également appel à nos services. Nos clients peuvent commander en ligne via le site en remplissant un formulaire de commande de paniers de légumes. Plusieurs points de collectes existent pour les récupérer sur différents jours de la semaine. Mais il est tout à fait possible de venir directement à la micro-ferme le mercredi en fin de journée.

Quels conseils donneriez-vous à quelqu'un qui souhaite se lancer dans l'agriculture maraîchère ?

Le meilleur conseil que je puisse donner, c'est d'être sûr de soi. Il faut travailler dur et bien connaître son territoire et son public. Il ne vaut mieux ne pas se lancer tout seul car c'est un métier prenant : à trois, c'est dejà un peu plus envisageable.

Il faut savoir aussi bien se positionner et comprendre les attentes et besoins de ses clients. C'est vraiment un métier passionnant.

Papillon & Co
1 Bouzabias, 19160 Neuvic
Tél. : 07 67 29 63 68
Les ventes reprendront au mois d'avril 2024 sur le site : https://papillon-co.localomanie.fr/

Quels sont vos projets pour le développement futur de votre micro-ferme ?

Notre première activité est le maraîchage et nous continuerons à la développer.

À partir d'avril 2024, nous allons nous consacrer à un nouveau projet qui me tient à cœur : ouvrir une tiny house (chalet en bois). Nous proposerons de l'accueil à la ferme. Pour ceux qui le souhaitent, ce sera un lieu de repos et d'expériences autour de l'agriculture paysanne. Il sera possible d'y rester jusqu'à deux semaines sur réservation.

"Investir pour améliorer son outil de travail et s'installer pour durer."

Retrouvez un annuaire de tous les maraîchers du territoire sur le site www.hautecorreze.fr

Une exposition autour des joyaux de nos églises à Meymac

Sacrés objets

Vierge au cœur immaculé, XIXe siècle., à Saint-Merd-la-Breuille

Saint-Pierre (statuette du retable), XVIIe siècle, à Beissat

Vierge de la piété, XVe siècle, à Saint-Merd-les-Oussines

Regards perdu, hébété, implorant, tourné vers le ciel… le cœur entre les mains, les mains jointes, portant un livre ou un fils défunt… Que l'on soit croyant ou non, ces statuettes en bois peint dont les couleurs ont traversé les âges, restent chargées d'émotion et de spiritualité. Le temps les a ternies, abîmées, dévorées, parfois amputées, pourtant elles se tiennent là, comme animées, dans le recoin d'une église, l'armoire d'une sacristie ou au creux d'un retable. Elles se trouvent dans chaque commune de notre territoire.

Bien plus qu'un lieu de culte

Notre patrimoine religieux est sans doute doté d'une charge symbolique plus forte qu'on ne l'imagine. Si la fréquentation des offices a considérablement diminué dans les dernières décennies, nos églises restent toujours visitées. Au cœur des bourgs, elles s'ouvrent à toutes et tous, habitants fidèles, voisins curieux, visiteurs de passage, spécialistes ou artistes.

Les édifices cultuels ne sont pas seulement des lieux de culte, mais aussi des lieux de culture. Ils structurent nos villages et nos paysages. Ils définissent l'identité de notre territoire. Ils sont les passeurs de la mémoire locale. Ils sont un véritable bien commun, fédérateur et visible et par toutes et tous. Leur valeur n'est pas seulement spirituelle, mais aussi historique, culturelle, artistique et architecturale.

Notre patrimoine religieux est aussi un atout pour le développement touristique de notre territoire. Il peut contribuer à l'attractivité et au rayonnement de nos petites communes. Le rapport sur l'état du patrimoine cultuel en France soutenu par Pierre Ouzoulias (voir ci-contre) et Anne Ventalon auprès du Sénat en juillet 2022 relève que le "*potentiel économique et touristique du patrimoine religieux reste encore insuffisamment exploité, alors qu'il peut répondre aux besoins actuels d'un tourisme durable, local et au-*

thentique". Sa préservation et sa mise en valeur constituent un réel enjeu pour notre territoire qui en est si riche.

Un enjeu de restauration

L'église de Lamazière-Basse achève son chantier de restauration, nous vous en parlions dans le Mag n°13. L'église de Saint-Merd-la-Breuille s'apprête à se lancer à son tour, s'interrogeant en même temps sur la préservation de son patrimoine mobilier. L'église de Beissat s'attriste de voir son émouvant retable se désagréger… Mais la conservation, la restauration et la valorisation de cet héritage religieux demande des sommes qui dépassent de loin le budget de la commune. Des budgets contraints où le patrimoine est en balance avec d'autres dossiers urgents, importants, quotidiens…

"*La grande spécificité française, héritée de la Révolution de 1789, est qu'une bonne partie des édifices cultuels que nous comptons sur notre territoire appartient aux collectivités publiques et non aux cultes, comme dans les autres pays*" rappellent les auteurs du rapport. À charge donc pour nos communes de supporter leur entretien et leur protection. Un défi local pour un enjeu national. Entre les deux, les communautés de communes pourraient avoir un rôle à jouer…

Des actions concrètes à venir

Haute-Corrèze Communauté se lance dans cette réflexion avec à ses côtés ses partenaires : le pays d'art et d'histoire des hautes terres corréziennes et de Ventadour, le musée d'archéologie et du patrimoine Marius Vazeilles, les conservatrices d'antiquités et d'objets d'arts des Départements de la Creuse et de la Corrèze, la direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine et la Fondation du Patrimoine. C'est un long voyage qui s'engage, assez inédit en France.

Première étape, à l'été 2024 : une exposition "Sacrés objets !" au musée Marius Vazeilles à Meymac présentera des trésors d'églises du territoire. Pour l'accompagner, une programmation de visites, ateliers et spectacles vivants autour des édifices religieux. Programme détaillé à découvrir dans le prochain numéro, gardez l'œil ouvert !

Deuxième étape, pour les années suivantes : l'engagement d'un travail mutualisé pour accompagner à l'échelle de la collectivité les communes dans la préservation et la restauration de leur patrimoine religieux. Les enjeux sont multiples :
- identifier pour faire des choix éclairés, repérer les édifices et objets à sauver
- trouver des financements pour un programme d'actions commun
- stabiliser ou restaurer les édifices et le mobilier identifiés suivant les règles de l'art
- se former ensemble aux gestes de préservation et de conservation du quotidien
- ouvrir, sécuriser et valoriser, afin que les églises restent des lieux ouverts à tous pour découvrir ce patrimoine.

Nous voici à l'aube d'un sacré voyage !

Pierre Ouzoulias, historien et sénateur

Tout petit, j'ai vu les efforts déployés par mon grand-père, maire de Palisse, pour sauvegarder l'église du village. De nombreux édiles sont confrontés à cette question, depuis que la loi de 1905 a fait des édifices religieux des propriétés communales. Mais les maires des petites communes ont besoin d'être accompagnés pour préserver ce patrimoine cultuel et architectural car l'ingénierie nécessaire au montage des dossiers de subventions est parfois complexe.

Dans le rapport présenté au Sénat, nous préconisons de recourir aux services des CAUE pour établir un état des lieux et envisager les solutions de restauration. Cette mission serait facilement financée par la taxe locale d'équipement dont on ne mobilise pas suffisamment les ressources (elle est fixée à 2.3 % en moyenne au lieu des 3 % possibles). Enfin, il faut réinvestir les églises pour que les habitants se réapproprient ce patrimoine. En respectant l'esprit des lieux, on peut tout à fait faire vivre le bâtiment avec l'organisation de visites touristiques, de concerts...*

** conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement*

En collaboration avec TOURISME HAUTE-CORRÈZE Vous allez vous plaire !

Je suis Haute-Corrèze s'achète !

Il y a quelques semaines maintenant, les bureaux d'information touristique de Tourisme Haute-Corrèze ont rouvert leurs portes à Bort-les-Orgues, Neuvic et Meymac. L'occasion, entre autres, de retrouver ou découvrir les produits de la marque territoriale *Je suis Haute-Corrèze*.

Après trois mois de travail collaboratif de préparation de la saison, l'équipe de Tourisme Haute-Corrèze est heureuse de reprendre l'accueil dans ses bureaux d'information touristique pour une nouvelle saison riche de nombreux projets sur le territoire.

Qui dit réouverture des bureaux dit également réouverture des boutiques. Outre les produits locaux à retrouver (dont quelques nouveautés), c'est aussi l'occasion de découvrir et pourquoi pas de craquer pour les produits de la marque territoriale *Je suis Haute-Corrèze*. Dans les étagères de nos bureaux, le petit logo au cœur que l'on ne présente plus est présent partout.

À commencer par les porte-clés en bois fabriqués en France à l'effigie du territoire : une loutre, une gabare, le barrage de Bort-les-Orgues, la tour du Mont-Bessou, une vache limousine ou encore l'aigle romaine d'Ussel, il y en a pour tous les goûts ! La marque *Je suis Haute-Corrèze* est également déclinée sur des stylos Bic® quatre couleurs et des magnets toujours à l'effigie de notre territoire, du plateau de Millevaches aux gorges de la Haute-Dordogne. D'autres produits identitaires en projet vont voir le jour dans les prochaines semaines, avant l'arrivée de la saison !

EN PRATIQUE

Les bureaux d'information touristique sont ouverts du lundi au vendredi de 9 heures 30 à midi et de 14 heures à 17 heures, sauf le jeudi.

- Meymac : 1 place de l'Hôtel de ville.
- Neuvic : 1 rue de la Tour des Cinq pierres.
- Bort-les-Orgues : durant les travaux de réfection, le bureau a déménagé aux Bains douches, square Foch, juste de l'autre côté de la Dordogne.
- Ussel : un bureau d'information touristique ouvrira bientôt ses portes en centre ville.

Vos adresses et numéros utiles

Haute-Corrèze Communauté
23 parc d'activité
du Bois Saint Michel
19200 Ussel
Tél. 05 55 95 35 38

Pôléco

8 avenue Carnot
19200 Ussel
Tél. 05 87 31 00 67

Office de tourisme communautaire
6 place de l'église
19250 Meymac
Tél. 05 19 60 00 30

Vos déchèteries

Ouvertes du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (fermeture le jeudi sauf Bort-les-Orgues et Camp César)
Les 7 déchèteries sont accessibles à tous les habitants de Haute-Corrèze Communauté

Bort-les-Orgues
Zone du Ruisseau perdu
Rue des Deux Eaux
19110 Bort-les-Orgues
Tél. 07.63.70.95.37

Eygurande
Les Grandes Sagnes
19340 Eygurande
Tél. 06.44.24.18.23

La Courtine
Le Bois de la Rame
Route de Crocq
23100 La Courtine
Tél. 06.88.31.04.17

Meymac
Rue de la Croix Emanée
19250 Meymac
Tél. 05.55.95.15.19

Neuvic
ZA de Bèchefave
19160 Neuvic
Tél. 05.55.95.03.52

Ussel - Camp César
Route de Neuvic
19200 Ussel
Tél. 06.83.82.34.47

Ussel - Loches
Rue de Loches
19200 Ussel
Tél. 05.55.72.44.78

Vos espaces culturels

Médiathèque Meymac
6 place de l'Église
19250 Meymac
Tél. 05 32 09 19 86

Médiathèque Ussel
rue du 4 septembre
19200 Ussel
Tél. 05 32 09 19 86

HAUTE CORRÈZE COMMUNAUTÉ

Haute-Corrèze Communauté

est sur

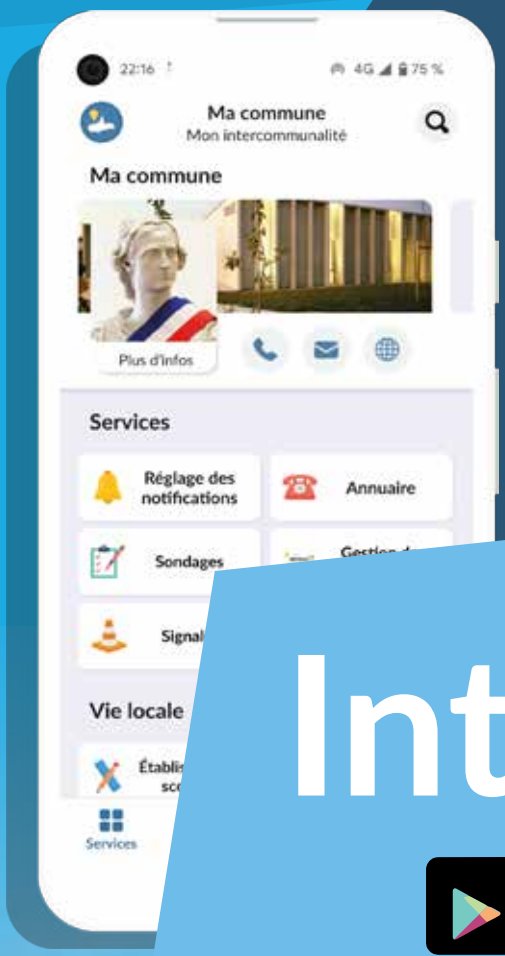

IntraMuros

DISPONIBLE SUR Google Play

Disponible sur App Store

Téléchargement gratuit

Haute-Corrèze Communauté utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services publics autour de chez vous et des alentours.